

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2011

**DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE ET
SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS - (n° 3519)**

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 130

présenté par
M. Cherpion-----
à l'amendement n° 107 de M. Gille
-----**APRÈS L'ARTICLE 6 OCTIES**

Compléter cet amendement par les mots :

« , ainsi que sur les aménagements qui pourraient être apportés quant à la périodicité de ces examens. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé d'expertiser la possibilité que les CFA organisent des examens hors des périodes traditionnelles de fin d'année scolaire, de sorte que les jeunes puissent entrer dans l'apprentissage et en sortir à d'autres moments de l'année.